

Poissons, les conserveurs français au taquet

Les prix flambent à la production, pas dans les rayons. Les industriels investissent, mais s'estiment aux limites de la rentabilité.

Après avoir lancé une première alerte en janvier, la Fiac (Fédération des industries d'aliments conservés) tire cette fois une fusée rouge. Effets combinés d'une pêche responsable qui stabilise ses efforts et essor d'une nouvelle demande des pays émergents, la filière est confrontée à la hausse structurelle du coût des matières premières : majoritairement composées de thons, maquereaux et sardines.

« **Entre 2009 et juin 2013, les prix ont bondi de 57 % pour le maquereau, jusqu'à 94 % pour le thon listao.** » Le prix des sardines a, quant à lui, augmenté de 91 % entre la saison 2010 et la saison 2013. Cet envol des matières premières, « **insuffisamment valorisées dans les prix de vente** », mettrait, selon les industriels, leur « **modèle responsable en péril** ».

De plus en plus prisée, (95 % des Français en achètent plus de 10 fois en moyenne par an), la conserve de poisson est avant tout sélectionnée pour son faible prix de vente. Un niveau que la grande distribution tient, par stratégie commerciale, à maintenir au plus bas. Entre industriels et distributeurs, le dialogue est bloqué depuis plusieurs années et fait craindre de sérieuses difficultés aux produits « made in France » de plus en plus confrontés aux importations.

« **L'offre de produits importés à bas prix se développe et va dans le sens inverse des efforts réalisés par les entreprises françaises et fragilise les investissements nécessaires au développement de la filière** », déplore la Fiac. « **Nous avons déjà perdu autour de 50 % des préparations de produits pour les marques distributeurs** », confiait déjà, en janvier, Armand Baudry, directeur général de Saupiquet.

Les seize grandes conserveries, « **continuent à croire dans l'économie de l'ouest. Elles ont investi 28 millions d'euros depuis 2011** », souligne Pierre Commère, secrétaire général à l'Adepale (Association des entreprises de produits alimentaires élaborés). Le message adressé par la Fiac est clair : « **Pour que la filière puisse continuer à proposer des produits de qualité, fabriqués en France, à partir de poissons issus d'une pêche responsable, il est urgent que les produits soient correctement valorisés.** » Cette industrie fait travailler 10 000 personnes. Elles ont fabriqué près de 350 millions de boîtes de conserves de poissons et réalisé un chiffre d'affaires de près de 700 millions d'euros en 2012.

Source : <http://www.entreprises.ouest-france.fr> (26/11/13)